

Jean-Philippe
FrossardJulien
LanclumeRémi
Cauret

Le projet Ô Pâturages avance

Projet agrivoltaïque de Laille-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes

L'édito du Collectif d'agriculteurs

Madame, Monsieur, Chers habitants de Chamarandes-Choignes et Laille-aux-Bois.

Par le biais de cette nouvelle lettre d'information, nous souhaitons vous tenir informés de l'avancée de notre projet agrivoltaïque. Les dernières semaines ont été propices aux bonnes nouvelles puisque notre Etude Préalable Agricole (EPA) est passée en Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) le 17 octobre dernier. Celle-ci s'est prononcée en faveur de notre projet, ce qui a été confirmé par l'avis favorable de la Préfecture de la Haute-Marne quelques jours plus tard. En parallèle, l'instruction de notre demande des permis de construire continue. A la suite de notre premier dépôt, nous avons reçu une demande de complément de la part de l'administration. Nous avons pu répondre à la Direction Départementale des Territoires en redéposant un dossier contenant des pièces supplémentaires au tout début du mois de juillet dernier.

Nous avons eu la confirmation par l'administration compétente que notre dossier était complet et que cela permettait aux différents services de l'Etat consultés de se prononcer sur notre projet.

L'une des priorités de notre collectif est l'installation d'un jeune éleveur que nous

avons trouvé en la personne de Jérémy. Vous pourrez découvrir son parcours en page suivante.

Dans cette même dynamique en direction de la jeunesse, nous avons pu rencontrer au cours des mois passés Dorine, Geoffrey, Jérémie et Yann, quatre jeunes de la Maison Familiale Rurale de Buxières actuellement en BTS Agricole.

Cette rencontre très constructive et très agréable nous a permis de voir comment intégrer ces étudiants dans l'équipe en place pour travailler sur le projet de sentier pédagogique abordé dans la précédente lettre d'info ; sentier qui sera situé à proximité de notre ferme agrivoltaïque.

Parce que nous sommes convaincus que l'expérience doit servir au plus grand nombre, notre collectif était présent le 25 octobre dernier à Metz interviewé sur le plateau de TV Agri lors du salon Agrimax dédié à l'élevage. Nous avons pu expliquer notre démarche au côté de notre partenaire GLHD, qui nous accompagne dans la concrétisation de notre projet agrivoltaïque.

Vous pouvez retrouver en intégralité le replay de l'émission "Powerboost" en scannant ce QR code :





Nous souhaitons enfin vous convier le 25 novembre prochain au Festival Nature-au-Bois organisé à Laville-aux-Bois par la MFR de Buxières et où notre collectif sera présent. Ce sera l'occasion pour nous de vous présenter le jeune Jérémy qui vous parlera de son parcours et de son métier d'éleveur ovin. Il expliquera notamment les spécificités et les différentes activités de son travail. Après cela, les membres de notre collectif auront le plaisir d'échanger avec vous autour d'un café et de pâtisseries.



FESTIVAL NATURE-AU-BOIS

Samedi 25 novembre 2023

A proximité de la salle polyvalente
Intervention de Jérémy à **11h00 et à 15h00**.

Moments suivis d'un temps d'échange avec les membres
de l'association Ô Pâturages

Le collectif d'agriculteur, Ô Pâturages

La CDPENAF, c'est quoi ?

Cette commission a été instaurée par la Loi du 13 octobre 2014. Elle est composée d'une vingtaine de membres parmi lesquels des élus, des représentants de l'Etat, des professions agricoles, des membres d'associations notamment de chasse et environnementales, de syndicats, de propriétaires fonciers, etc.

La CDPENAF peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole et sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces. Dans le cadre de notre étude, elle a eu à se prononcer sur cinq mesures de compensation agricole que nous avons proposées.



Jérémy Barbary-Robert, 25 ans, futur exploitant du projet Ô Pâturages.

Dans les précédents numéros de notre lettre d'information, vous aviez pu lire notre demande concernant la recherche du futur berger. Cela s'inscrivait dans notre démarche d'avoir comme exploitant un jeune issu de notre territoire pour mener la partie agricole du projet Ô Pâturages. L'appel a été entendu et nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui celui qui dirigera l'exploitation ovine.



Jérémy, parle nous de ton parcours scolaire :

Je suis diplômé d'un BTS agricole en production animale et titulaire d'un certificat de spécialisation conduite de l'élevage ovin obtenu au lycée agricole de Mirecourt.

Et professionnellement ?

L'agriculture est une passion mais il est difficile d'en vivre lorsque l'on démarre, surtout lorsque l'on n'est pas soi-même enfant d'agriculteurs. C'est pourquoi je suis actuellement double actif.

D'un côté, j'éleve depuis cinq ans un troupeau sur le territoire de Neuilly sur Suize d'une centaine de mères, ce qui occupe déjà une bonne partie de mon temps. Par chance, je peux compter sur le soutien de mes grands-parents, très présents toute l'année.

En parallèle, je suis salarié en polyculture élevage.

Comment as-tu découvert notre projet et pourquoi privilégies-tu l'élevage en système agrivoltaïque ?

C'est par le biais de Julien que j'ai entendu parler du projet Ô Pâturages. Lorsqu'il m'a demandé si je pouvais être intéressé, j'ai tout de suite vu que c'était une solution intéressante pour un jeune berger. Cela va permettre d'élever les bêtes en plein air quasi intégral.

Ma priorité en tant qu'éleveur est que mes animaux soient bien or, avec les températures qui grimpent depuis quelques années, on voit que les animaux supportent difficilement la chaleur chaque été. Avec les panneaux, les bêtes pourront trouver des zones d'ombre, ce qui sera plus confortable pour elles. De plus, les panneaux solaires réduiront

les vents et maintiendront également l'herbe verte car les températures des dernières années avaient tendance à faire griller le fourrage avant que nous puissions le couper. Et puis, aujourd'hui, mes moutons sont dispersés sur différentes parcelles, ce qui ne sera plus le cas lorsque Ô Pâturages aura démarré. Cela rendra mon travail plus facile, notamment en ce qui concerne la gestion de l'herbe sur une zone unique.

C'est une chance pour un jeune éleveur aussi parce qu'il est prévu de construire une bergerie moderne qui m'aidera dans mon quotidien pendant les périodes de tonte, d'agnelage, de vaccination, ou encore d'échographie. Je mesure la chance de pouvoir travailler dans de telles conditions car cela n'est pas donné à tout le monde.

J'imagine que tu as hâte de pouvoir démarrer ?

Oh que oui ! Et puis je considère aussi que c'est une opportunité de pouvoir à mon tour prendre un apprenti pour lui apprendre le métier et ainsi transmettre ma passion pour les moutons.



Les prochaines étapes :

De la concertation volontaire à la concertation réglementaire. L'enquête publique, qui se tiendra dans les prochaines semaines, sera une prochaine étape très importante pour notre projet. Elle fera suite à la phase de concertation préalable volontaire initiée par GLHD et ce dès le début du projet. A cette occasion, le public sera de nouveau consulté pour donner son avis. En tant qu'administrés de Laille-les-Bois et Chamardes-Choignes, vous aurez alors une nouvelle fois l'occasion de vous prononcer sur notre projet.

Une équipe à votre écoute

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe projet à l'adresse suivante : contact@opaturages.fr, via le formulaire de contact sur le site internet opaturages.fr ou au numéro de téléphone suivant : **07.84.33.91.73**